

Contribution à l'étude du genre *Scutellinia* (Pezizales). IV : Deux espèces de Mayotte, *S. jungneri* et *S. ahmadii*

Beñat JEANNEROT
Maurice PÉLISSIER

Ascomycete.org, 7 (4) : 125-132.
Juillet 2015
Mise en ligne le 22/07/2015



Résumé : présentation détaillée de deux espèces de *Scutellinia* récoltées sur l'île de Mayotte (Comores), *Scutellinia ahmadii* et *S. jungneri*. Des dessins au trait ainsi que des photographies complètent les descriptions. La répartition géographique des récoltes est aussi proposée à travers une carte.

Mots-clés : Ascomycota, Pyronemataceae, taxinomie, tropical.

Summary: A detailed presentation of two species of *Scutellinia* collected on Mayotte Island (Comoros) is given: *Scutellinia ahmadii* and *S. jungneri*. Line drawings and photographs complete the descriptions. The geographic distribution of the collections is also available through a map.

Keywords: Ascomycota, Pyronemataceae, taxonomy, tropical.

Introduction

Dans le cadre d'une étude globale sur le genre *Scutellinia* (Cooke) Lambotte, l'un d'entre nous (BJ) recherche des correspondants susceptibles de fournir des récoltes en provenance de divers endroits du globe. Un message sur le forum Ascofrance (<http://www.ascofrance.fr>) de la part du second auteur (MP) a permis une collaboration sur l'étude du genre *Scutellinia* dans l'île de Mayotte. Les récoltes ont été effectuées par ce dernier, mais l'étude est mutualisée. Elle a permis d'identifier deux taxons : *Scutellinia ahmadii* et *S. jungneri*. Nous proposons des descriptions détaillées de ces espèces, accompagnées de discussions sur les caractères permettant de les différencier d'autres espèces de *Scutellinia*. Une brève évocation des spécificités géographiques et climatiques du département français d'outre-mer de Mayotte est également proposée.

Matériel et méthodes

Les spécimens ont été étudiés, sur le frais, à Mayotte par MP, à partir de coupes fines montées dans l'eau et dans le bleu coton, puis à partir de matériel sec envoyé en métropole (BJ). De très fines sections d'apothécies sont prélevées à main levée, à l'aide d'une lame de rasoir. Pour l'étude des *exsiccata*, ces prélèvements sont effectués après réhydratation dans l'eau. Les sections sont placées dans une solution de bleu coton au lactophénol. Avant l'examen microscopique, les montages au bleu sont chauffés jusqu'au point d'ébullition, les sections rincées à l'eau, puis coupées en plusieurs parties et montées dans l'hydrate de chloral. D'autres sections sont placées dans l'hydrate de chloral, sans coloration au bleu coton. Les sporées, obtenues sur lamelles, sont directement montées et étudiées dans le bleu coton, sans rinçage. L'étude microscopique est réalisée au moyen d'un microscope optique trinoculaire, à divers grossissements, et des photos sont prises au moyen d'un appareil numérique. Les dessins sont réalisés au crayon à papier, puis repassés à l'encre noire.

Pour *S. jungneri*, des photographies au microscope électronique à balayage ont été effectuées.

Les dimensions sporales sont obtenues à partir de photographies, à l'aide d'un logiciel de mesure dûment étalonné. Les dimensions sont données sur des populations de 50 à 250 ascospores mesurées sur sporée ou encore dans les asques, mais présentant un aspect mature.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le texte : BJ : Beñat Jeannerot, MP : Maurice Péliissier ; Q : ratio longueur/largeur ; n : nombre d'ascospores mesurées ; X : moyenne ; VH : vue d'en haut ; PS : vue en paroi sporale correspondant à la notion de coupe optique ; lb : largeur de la base ; h : hauteur.

Précisions géographiques et climatiques

Mayotte est un département et une région d'outre-mer français de l'océan Indien situé dans l'archipel des Comores, archipel localisé dans le canal du Mozambique. Le chef-lieu est Mamoudzou, la plus grande ville du territoire. Mayotte est constituée de deux îles principales, Grande-Terre et Petite-Terre, et de plusieurs autres petites îles.

Le climat est de type tropical maritime. La saison chaude et humide, saison des pluies, s'étale de novembre à mai et les températures moyennes diurnes varient entre 27 et 30 °C. Les précipitations sont maximales en janvier, apportées par des vents de nord-est. La saison sèche, de mai à octobre, est plus fraîche, de 22 à 25 °C. Les écarts avec les températures nocturnes dépassent rarement 5 °C.



Fig. 1 – Ile de Mayotte, répartition géographique des récoltes. En rouge, *S. jungneri*, en vert, *S. ahmadii*.

C'est en fin de saison des pluies que les champignons, les *Scutellinia* en particulier, font leur apparition. L'ensemble des récoltes présentées ici a été récolté au cours des mois de février à juin.

Descriptions

Scutellinia ahmadii (E.K. Cash) S.C. Kaushal, *Biblioth. Mycol.*, 91 : 594 (1983) [sous « *S. ahmadi* »].

Basionyme : *Humaria ahmadii* E.K. Cash, *Mycologia*, 40 : 725 (1948).

= ? *Scutellinia gelatinosa* S.C. Kaushal & R. Kaushal, *Biblioth. Mycol.*, 91 : 590 (1983), d'après SCHUMACHER (1990 : 86).

Diagnose originale (CASH, 1948) :

Apothecia sessilia, carnosa, 1-3 mm. diam., rubra, patelliformia; asci cylindrici, octospori, ad apices rotundati, 180-190 × 18-20 μ; ascospore hyalinae, late ellipsoideae, uniseriatae, verrucosae, 2-guttulatae, saepe solum quatuor maturascentia, 15-20 × 9-12 μ; paraphyses flexuosae, numerosae, ad apices usque 5-6 μ incrassatae; setae pau-

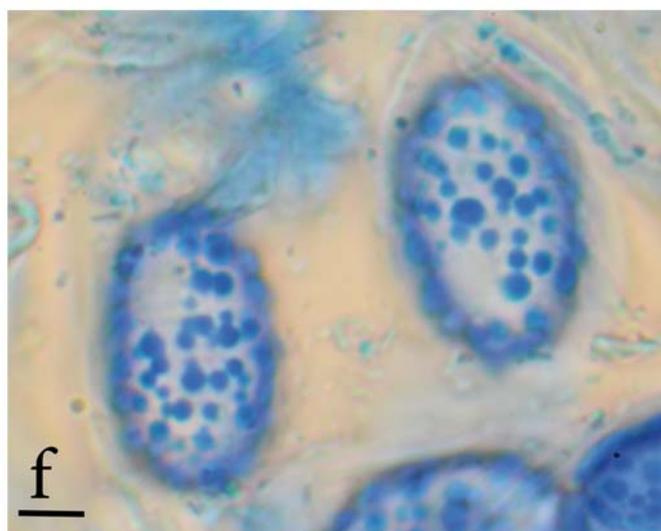
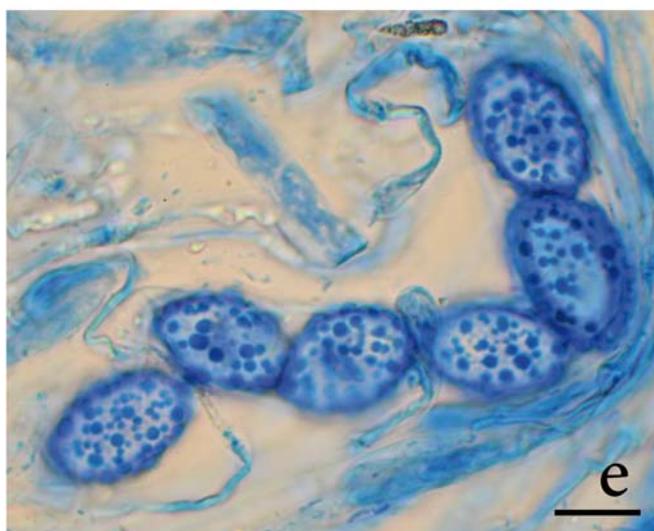
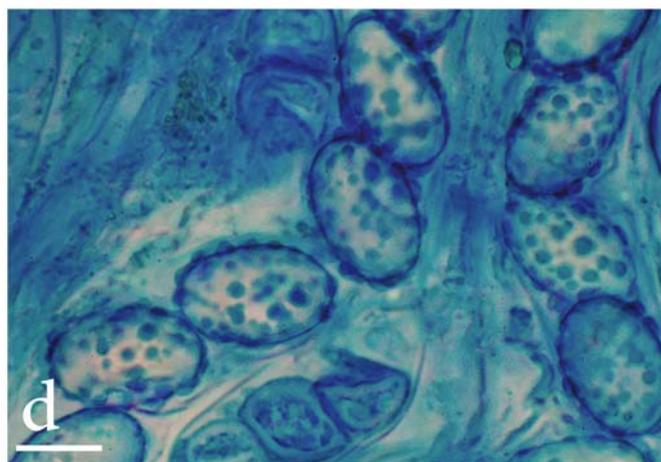
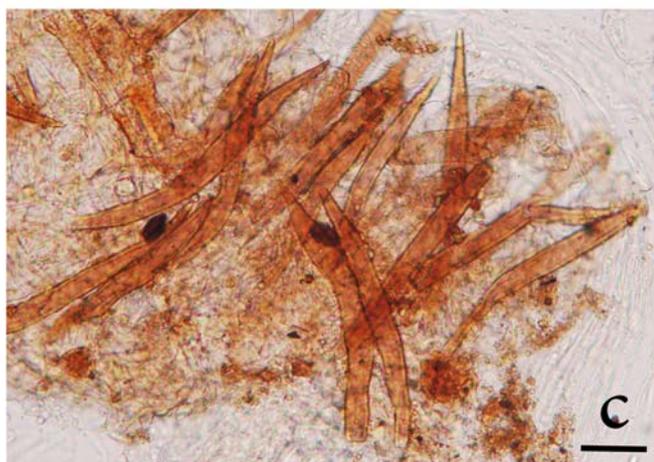


Planche 1 – *Scutellinia ahmadii*, collection BJ-2011-231 / MP2011-68 : a : habitat ; b : apothécies ; c : poils ; d, e, f : ascospores (vue VH). Échelle : b, barre = 2 mm ; d, e, barre = 10 μm ; c, barre = 25 μm ; f, barre = 5 μm. Photos a, b : M. Pélissier, c à f : B. Jeannerot.

cae, pallide brunneae, subacutae, simplices vel 1-2-septatae, 75-100 × 8-11 μ.

Illustrations : planches 1 et 2.

Apothécies discoïdes, de 1 à 4 mm, peu cupulées à étalées. **Hyménium** orangé à orangé vif. **Marge** blanchâtre, portant des poils très peu visibles à l'état frais, mais plus faciles à distinguer sur *exsiccata* réhydratés.

Excipulum de *textura globosa-angularis*, formé de cellules plus globuleuses en remontant vers la marge. **Poils marginaux** bruns, courts, 50–140 × 7–15 μ, le plus souvent autour de 90–110 × 10–12 μ, peu cloisonnés (1–2 cloisons) ; parois fines, 0,5–2 μ, plus

claires que le reste du poil ; base des poils le plus souvent simple, très rarement bifourchue. **Poils du réceptacle** peu différenciés, plus courts. **Asques** 220–250 × 15–20 μ, operculés, cylindracés, octosporés, mais contenant aussi 4 ou 6 ascospores et des avortées, iode négatif, issus d'un crochet. **Paraphyses** simples, cylindracées, septées, graduellement renflées, clavées vers le sommet, × 7–9 μ de diamètre. **Ascospores** unisériées, 17,9–19,6 × 11,3–13,6 μ, Q = 1,55 (1,41–1,65), X = 18,6 × 12,1 μ (n = 100), ellipsoïdales, contenant deux guttules bien marquées à maturité, parfois accompagnées de plusieurs petites ; ornementation sporale constituée de verrues tuberculeuses isolées, irrégulièrement réparties, de différentes grandeurs, les plus petites également à sommet arrondi : VH : 0,7–2,8 μ de diamètre, PS : 1,5–2,7 (lb) × 1–2 μ (h).

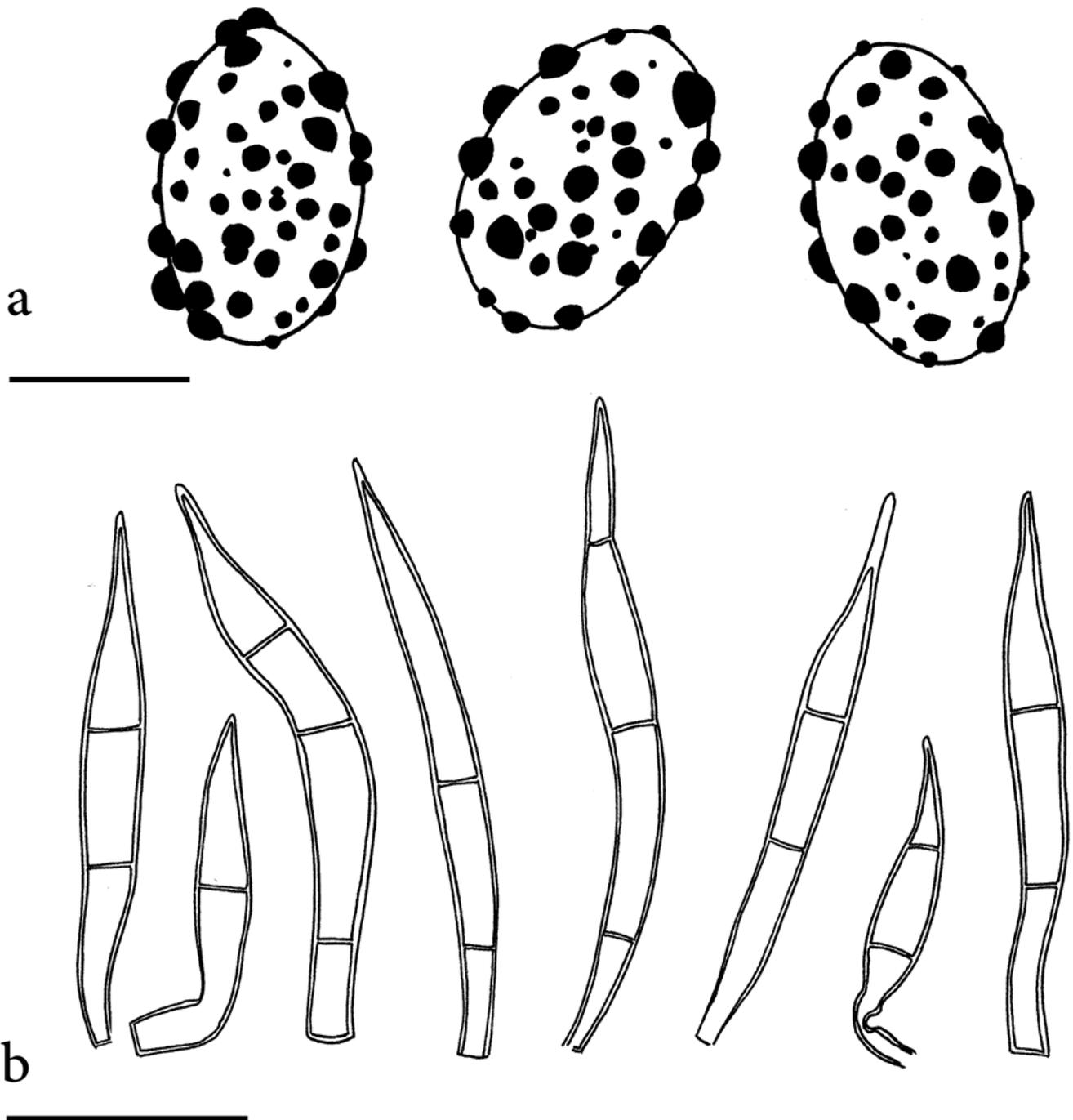


Planche 2 – *Scutellinia ahmadii*, collection BJ-2011-231 / MP2011-68 : a : spores ; b : poils. Échelle : a, barre = 10 μm ; b, barre = 25 μm. Dessins B. Jeannerot.

Écologie et matériel examiné :

En bordure de chemin, sur le sol composé de blocs basaltiques (laves noires) et d'une terre argileuse rouge issue de l'érosion de ces derniers, route de Tsarano, avant Coconi, 25-VI-2011, *leg.* M. Pélissier, dét. B. Jeannerot (BJ-2011-231 / MP2011-68). Voir carte (fig. 1).

Discussion :

Cette espèce est aisément distinguable par la combinaison de deux critères taxinomiques importants : des poils courts, bruns pâles, peu cloisonnés, à base simple et une ornementation sporale formée de verrues arrondies, isolées et de différentes dimensions. Nous retrouvons ces principales caractéristiques dans la diagnose originale de CASH (1948) sous *Humaria ahmadii* : « excipular hairs short, inconspicuous; [...] ascospores hyaline, broadly elliptical, uniseriate, coarsely verrucose » ainsi que dans la description de SCHUMACHER (1990) : « The short, inconspicuous, pale brown and often aseptate hairs with a simple base [...] and broadly ellipsoid ascospores with discrete warts of uneven size ». Cette combinaison de caractères a aussi attiré l'attention d'autres auteurs : KAUSHAL *et al.* (1983), BENKERT & KRIEGLSTEINER (2004), ZHUANG (2005) et WANG & CHANG (2012). Quant à nous, nous y reviendrons plus largement dans une étude globale de cette espèce et des taxons proches. Nous avons retrouvé, comme dans la description originale de CASH (*op. cit.*), des dimensions relativement petites des apothécies, des poils difficilement discernables à l'œil nu, des ascospores biguttulées à maturité et certains asques contenant à la fois des ascospores matures et d'autres avortées. Les dimensions sporales de notre récolte sont proches de celles mesurées par CASH (*op. cit.*) et SCHUMACHER (*op. cit.*). L'un de nous (BJ) a également pu étudier d'autres collections en provenance de Taïwan, du Pakistan et d'Espagne sur lesquelles les mesures sporiques et des poils sont concordantes.

Il est possible de confondre *S. ahmadii* avec d'autres espèces proches uniquement lors d'une première détermination. Sans connaissance de l'espèce, on peut aisément se méprendre et se diriger vers *S. umbrorum* (Fr.) Lambotte ou *S. subhirtella* Svrček dans le cas de récoltes à poils courts. Cependant, l'étude microscopique d'un spécimen suffit à dissiper les incertitudes entre ces espèces. *S. subhirtella* a des spores uniguttulées à maturité, des verrues régulièrement réparties sur la paroi sporale et un habitat bien différent (JEANNEROT, 2013). Quant à *S. umbrorum*, l'ornementation sporale est plus marquée avec de nombreuses verrues de grande dimension et les poils sont fourchus à la base.

Scutellinia jungneri (Henn.) Clem., *Bull. Torrey Bot. Club*, 30 : 90 (1903).

Basionyme : *Lachnea jungneri* Henn., *Engler's Bot. Jahrb.*, 22 : 74 (1895).

= *Lachnea samoensis* Henn., *Engler's Bot. Jahrb.*, 23 : 289 (1896).

= *Scutellinia lurida* (Henn. & Nym.) Le Gal, *Prodr. fl. mycol. Madag.*, 4 : 151 (1953); *Lachnea lurida* Henn. & Nym., in Henn., *Monsunia*, 1 : 3 (1900).

= *Scutellinia furcatopila* J. Moravec, *Česká Mykol.*, 37 : 245 (1983).

Diagnose originale (HENNING, 1895) :

Ascomatibus sessilibus, ceraceo-carnosis, cupulato-scutellaribus vel discoidis, 3-5 mm diametro, intus pallidis, levibus, extus rufo-brunneis, setis concoloribus, rigidis, circ. 1 mm longis; ascis cylindraceo-clavatis, obtusis, stipitatis, octosporis, 170-210 × 13-17 μ; sporidiis oblique monostichis, ellipsoideis, obtusis, hyalinis, granulato-subreticulatis, saepe grosse guttulatis, 17-24 × 10-12 μ; episporio minute granulato, 1 μ crasso; paraphysibus filiformibus.

Illustrations : planches 3, 4 et 5

Apothécies discoïdes, 2–10 mm de diamètre, cupulées à planes, dispersées ou fortement grégaires et déformées par pression mutuelle. **Hyménium** jaune vif à jaune-orangé. **Marge** bien distincte,

couverte de poils bruns à noirs, de différentes longueurs, plus ou moins denses selon les apothécies (loupe).

Excipulum ectal de *textura globulosa* formé de cellules s'allongeant progressivement en remontant vers la marge. **Excipulum médullaire** de *textura intricata*. **Poils marginaux** bruns à brun-noir, 250–1500 × 16–50 μm, en général 300–1100 × 20–40 μm, denses ou épars selon les apothécies, droits ou parfois flexueux, cloisonnés (4–20 cloisons), s'élargissant en s'approchant de la base et conférant un aspect renflé au premier segment au-dessus des racines, à base le plus souvent bi- à trifide, parfois multi-fourchue (jusqu'à 6 racines assez fines) ; paroi épaisse, le plus souvent beaucoup plus brun foncé que le reste du poil, jusqu'à 7–10 μm, représentant parfois plus d'un tiers de la largeur totale du poil. Entre les poils marginaux, se trouvent de nombreux poils hyphoïdes, subhyalins à bruns, à sommet arrondi, ainsi que des poils, plus jaunes et plus courts, 80–150 × 10–20 μm, à sommet aigu, conférant à la marge un aspect renflé. **Poils du réceptacle** bien différenciés, soit plus courts et surtout à base simple. **Asques** operculés, cylindracés, octosporés, 140–240 × 10–14 μm, à pied court issu d'un crochet. **Paraphyses** cylindracées, simples, clavées au sommet, s'élargissant jusqu'à 6–8 μm. **Ascospores** unisériées, ellipsoïdales à fusiformes, mesurant, dans les asques, 16,6–19,3 × 8,9–11,6 μm, Q = 1,73 (1,51–1,97), X = 17,9 × 10,4 μm (n = 250), sur sporée, 17,2–19,2 × 9,9–10,9 μm, Q = 1,72 (1,61–1,87), X = 17,9 × 10,5 μm (n = 50), contenant deux guttules bien marquées à maturité, parfois accompagnées de plusieurs petites ; ornementation sporale constituée de verrues généralement isolées, rondes à anguleuses, rarement coalescentes par simple contact, formant alors de petites masses d'aspect amiboïde. Verrues à sommet arrondi à anguleux, assez régulièrement réparties sur la paroi sporale et de divers diamètres, PS : 0,5–2 (lb) × 0,6–1,3 μm (h), VH : 0,7–1,8 μm.

Écologie :

Le plus souvent sur bois tombé plus ou moins humide dont une sur bois brûlé. Une récolte croissait sur des tiges d'*Entada gigas*, une liane tropicale et une autre sur vieille noix de coco. Sur deux récoltes, certaines apothécies se trouvaient au sol, dans la boue, mais proches d'autres apothécies sur bois.

Matériel examiné :

Note : toutes les récoltes sont dues à Maurice Pélissier et les déterminations à Beñat Jeannerot.

Mamoudzou, Maison du Gouverneur, sur bois pourri, 02-II-2011 (BJ-2011-014) ; Mamoudzou, Chemin convalescence, sous la Maison du Gouverneur, sur bois pourri dans une rigole d'évacuation d'eau, 13-III-2011 (BJ-2011-054) ; Mamoudzou, Maison du Gouverneur, sur bois pourri, 13-III-2011 (BJ-2011-055) ; Mamoudzou, 1 km avant la maison du Gouverneur, sur bois pourri dans une descente d'eau, 13-III-2011 (BJ-2011-056) ; Mamoudzou, 1 km avant la maison du Gouverneur, sur bois décortiqué, 13-III-2011 (BJ-2011-057) ; Longoni, ZI les 3 vallées, à côté du ruisseau, sur tiges mortes d'*Entada gigas*, 18-III-2011 (BJ-2011-058) ; Mamoudzou, Maison du Gouverneur, sur bois pourri, 6-IV-2011 (BJ-2011-225) ; même endroit, même date, sur bois pourri (BJ-2011-226) ; même endroit, même date, sur bois pourri (BJ-2011-227) ; même endroit, même date, bois pourri (BJ-2011-228) ; même endroit, même date, bois pourri (BJ-2011-229) ; même endroit, même date, sur bois pourri (BJ-2011-230) ; même endroit, même date, sur bois pourri (BJ-2011-230 bis) ; Trevani, en amont du trou de baignade, 17-IV-2012, sur bois pourri (BJ-2012-066 / MP2012-145) ; Trevani, en allant au GR, sur sol boueux, 25-IV-2012 (BJ-2012-067 / MP-2012-157) ; sur la route menant de Kongou à Mamoudzou, sur bois brûlé, 27-IV-2012 (BJ-2011-064 / MP2012-158) ; Longoni, 3 vallées, sur bois pourri, 07-V-2012 (BJ-2012-062 / MP2012-175) ; même endroit, même date, sur sol à proximité (BJ-2012-063 / MP2012-175b) ; entre Bouyoni et Soulou versant Soulou, sur vieille noix de coco ouverte, 08-II-2014 (BJ-2014-102bis / MP2014-067) ; GR Longoni-Trevani, sur liane indéterminée et sol adjacent, 07-III-2014 (BJ-2014-102 / MP2014-094). Voir carte (fig. 1).

Discussion :

Scutellinia jungneri est une espèce tropicale à tropico-équatoriale. SCHUMACHER (1990) le résume par la distribution : « It is accommodated in a tropical equatorial species group ». D'autres collections, en provenance de Guyane, du Mexique, du Zaïre, de Taïwan, et de l'Équateur, étudiées par BJ, ainsi que le nombre d'*exsiccata* de cette espèce, en provenance d'herbiers très divers, tend à montrer que ce taxon est le plus commun du genre dans ces régions. WONG & KORF

(2009) le souligne dans leur article sur les discomycètes d'Hawaï : « [...] Four of these are here identified as the common tropical and subtropical species *S. jungensis* » (erreur d'écriture du nom de l'espèce).

Toutes les collections étudiées, ou presque, sont lignicoles. Ce caractère xylosaprotrophe est relevé par HENNINGS (1895), sous « *Lachnea jungneri* », LE GAL (1953), sous « *Scutellinia lurida* », GAMUNDI (1956), sous « *Scutellinia lusatiae* », ou SCHUMACHER (1990). Ces don-



Planche 3 – *Scutellinia jungneri*, a : apothécies, collection BJ-2012-066 / MP2012-145, b : apothécies, collection BJ-2011-054, c : apothécies, collection BJ-2011-064 / MP2012-158; d : détails marge d'une apothécie réhydratée, collection BJ-2011-054 ; e : poils marginaux, collection BJ-2012-066 / MP2012-145, f : poils marginaux, collection BJ-2011-064 / MP2012-158. Échelle : a, b, c, barre = 5 mm ; d, barre = 0,5 mm ; e, f, barre = 200 µm. Photos a à c : M. Pélissier, d à f : B. Jeannerot.

nées nous laissent à penser que *S. jungneri* est le pendant tropico-équatorial de *S. crinita* (Bull.) Lambotte, espèce lignicole la plus commune dans les régions tempérées.

L'étude de collections accompagnées de photographies macroscopiques (collections décrites dans ce travail, *leg.* Joserra Undagoitia, prêts Thomas Læssøe, etc.) montrent une couleur d'apothécie plus jaune-orangé que la plupart des espèces du genre. En effet, au

sein du genre *Scutellinia*, la présence des pigments caroténoïdes confère, en général, une couleur orangée à rouge-orangé à la surface hyméniale, mais les facteurs édaphiques, l'exposition, la maturité et bien d'autres encore font varier les nuances de couleurs comme le soulignent DOUGOUD (2013) et plus spécifiquement CANTRELL & HANLIN (2010) à propos de deux autres espèces tropicales. Cependant, *S. jungneri* semble avoir une surface hyméniale

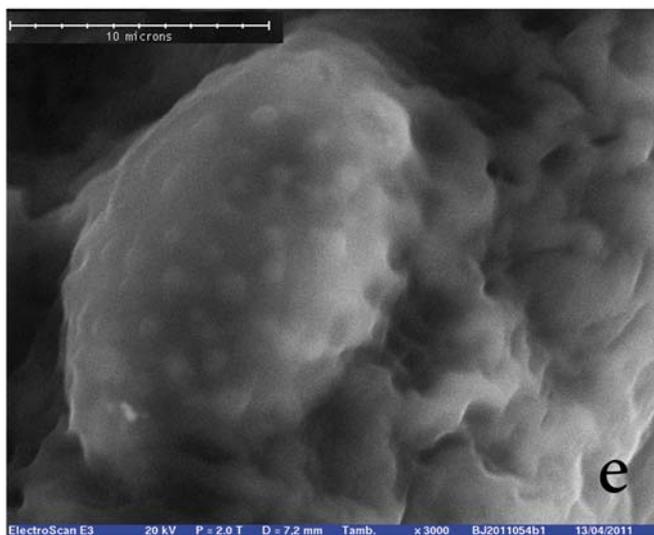
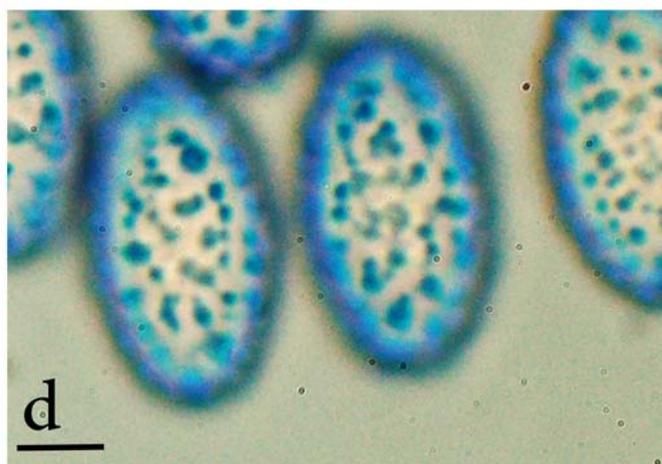
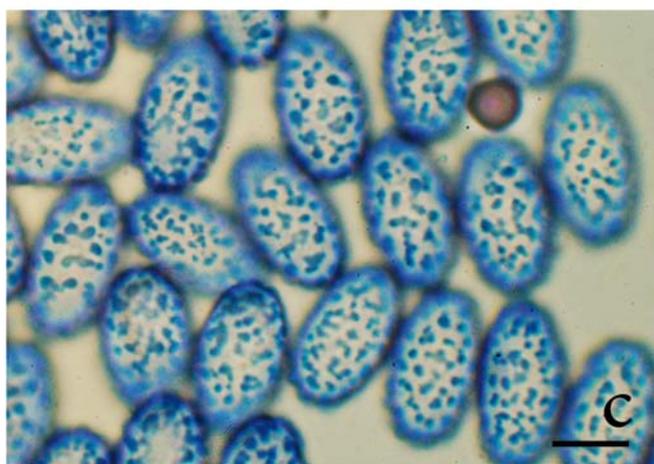
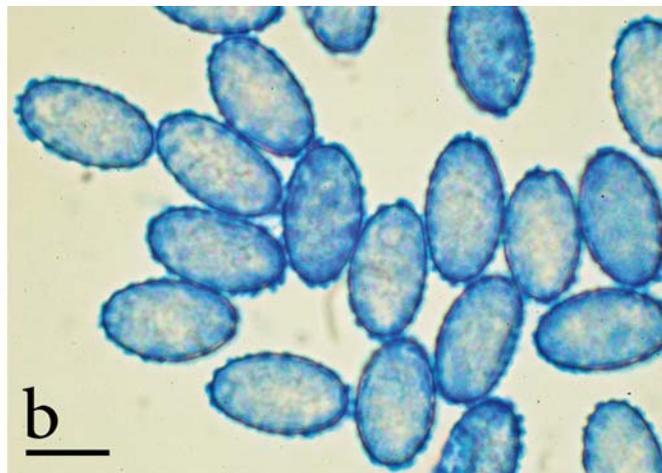
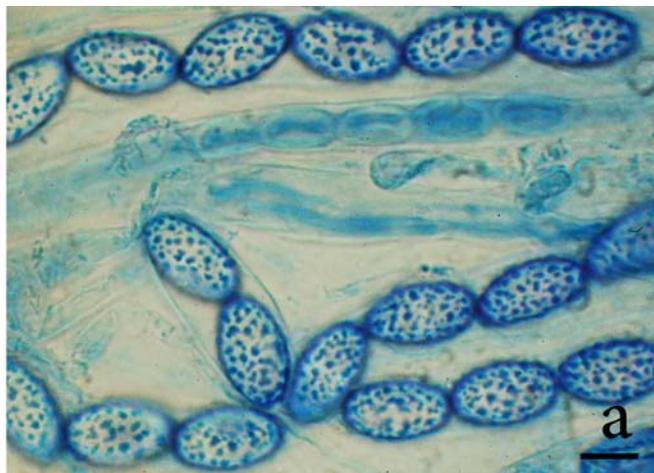


Planche 4 – *Scutellinia jungneri*, a : spores dans les asques, collection BJ-2012-066 / MP2012-145 ; b, c : spores (vue VH), collection BJ-2011-058 ; d : détails de l'ornementation (vue VH), collection BJ-2011-058 ; e : spore, collection BJ-2011-054 ; f : détails de l'ornementation, collection BJ-2011-054. Échelle : a à c, barre = 10 µm, d, barre = 5 µm. Photos a à d : B. Jeannerot, e & f : Virginie Pellerin.

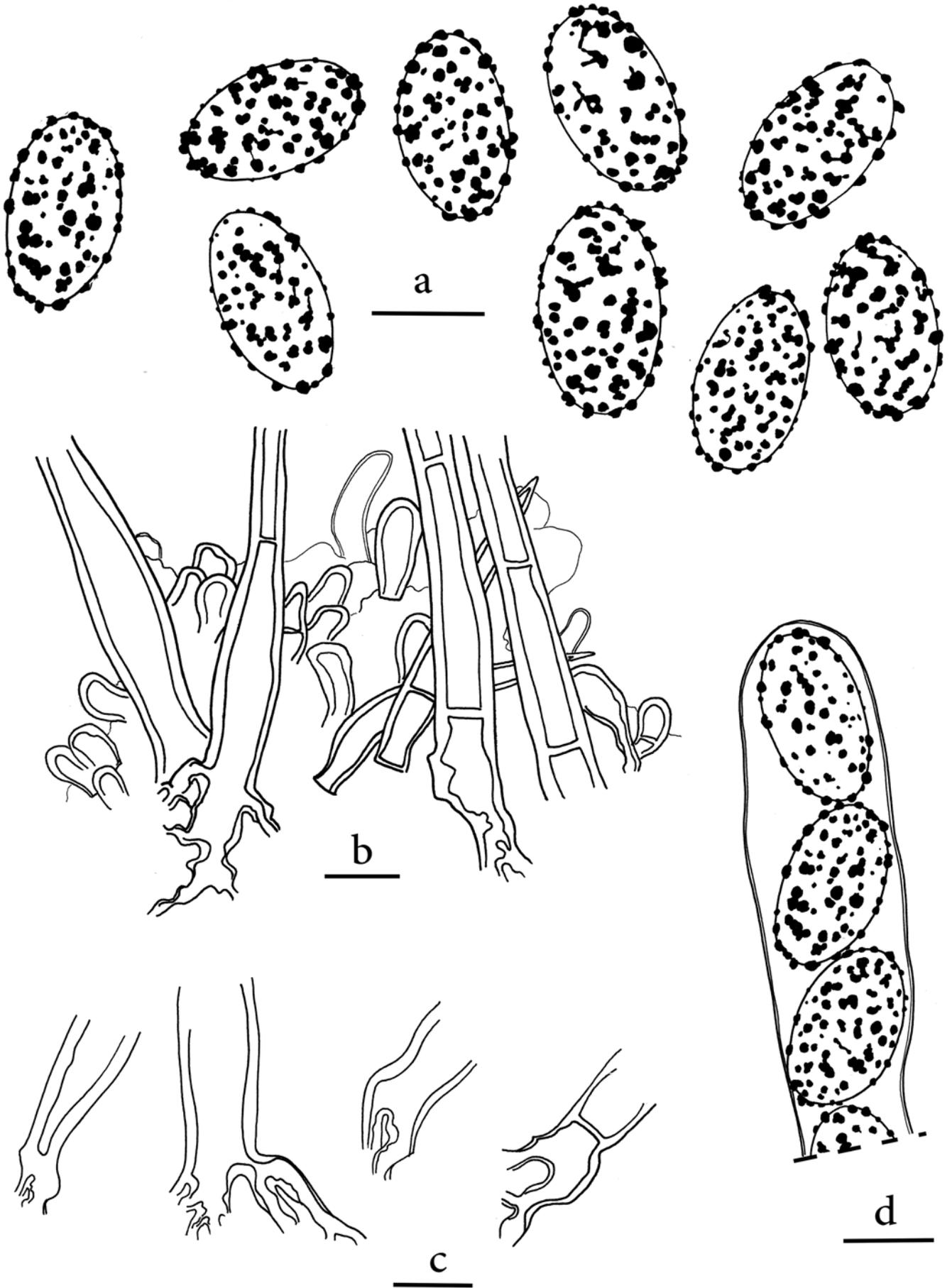


Planche 5 – *Scutellinia jungneri*, collection BJ-2011-058, a : spores ; b : détails de la marge ; c : bases de poils ; d : spores et sommet d'asque. Échelle : a, d, barre = 10 µm ; b, c, barre = 40 µm. Dessins B. Jeannerot.

majoritairement plus jaune que la plupart des espèces du genre. SCHUMACHER (*op. cit.*) en fait part dans sa description : « yellow-orange to pale orange » comme dans les notes « the yellowish-orange hymenium » et WANG (1998) souligne que : « This species is recognized by yellowish apothecia [...] ». À notre avis, un caractère macroscopique reste, à quelques exceptions près, peu discriminant pour séparer les espèces du genre *Scutellinia*. Dans le cas de *S. jungneri*, nous pensons qu'il peut cependant venir en appoint des caractères microscopiques et permettre de confirmer la détermination.

Chez *S. jungneri*, les caractères microscopiques suivants sont à retenir : des poils marginaux à paroi épaisse, plus foncée que le reste du poil, élargis dans le premier segment, une marge pubescente, enrichie par de nombreux poils hyphoïdes à sommet pointu ou arrondi, des ascospores petites, à pôles arrondis ($Q = 1,7$) et une ornementation sporale assez caractéristique, constituée de verrues majoritairement isolées, rondes à anguleuses.

Les espèces proches de *Scutellinia jungneri* susceptibles d'entraîner une confusion sont peu nombreuses : *S. crinita* (Bull. : Fr.) Lambotte a des ascospores qui peuvent être de mêmes dimensions sur certaines collections et des poils dépassant 1000 μm de long. Cependant, la présence, uniquement en zone tempérée, de cette espèce et l'ornementation sporale plus discrète ou plus anastomosée, en crêtes fines, permettent de les distinguer rapidement. *Scutellinia colensoi* Massee ex Le Gal a une aire de répartition similaire, des ascospores sensiblement de même dimension et des poils dépassant de beaucoup 1000 μm de long. L'ornementation sporale est un caractère essentiel pour la différencier de *S. jungneri*. Celle-ci est beaucoup plus marquée sur les ascospores de *S. colensoi*, avec des verrues plus larges, plus élevées, plus souvent coalescentes, donnant une impression de crêtes un peu boursouflées. L'ornementation sporale de *S. jungneri* est constituée majoritairement de verrues bien individualisées, même si certaines peuvent prendre une forme anguleuse à amiboïde. Afin de donner une idée de l'ornementation sporale de *S. jungneri*, nous pouvons peut-être la rapprocher de celle de *S. cejpji* (Velen.) Svrček, dont le reste des caractères interdisent la confusion (JEANNEROT, 2010).

S. jungneri est donc une espèce facilement distinguable des autres espèces de la section *Scutellinia*, à condition de récolter des exemplaires mûrs et de connaître les espèces proches.

Remerciements

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements aux personnes ayant contribué à l'élaboration de cet article : Yei-Zeng Wang, Joserra Undagoitia, Thomas Læssøe, Virginie Pellerin de l'IPREM de Pau pour les photographies au MEB, et tout particulièrement à René Dougoud pour sa relecture avisée et ses conseils toujours opportuns.

Bibliographie

- BENKERT D. & KRIEGLSTEINER L. 2004. — Neufunde von zwei seltenen Arten der Gattung *Scutellinia* (Pezizales) : *S. decipiens* und *S. cf. ahmadii*. *Zeitschrift für Mykologie*, 70 (2) : 131-136.
- CANTRELL S.A. & HANLIN R.T. 2010. — Color variation in two neotropical species of *Scutellinia*. *Caribbean Journal of Science*, 46 (1) : 96-101.
- CASH E.K. 1948. — Six new Indian discomycetes. *Mycologia*, 40 (6) : 724-727.
- DOUGOUD R. 2013. — Contribution à l'étude des discomycètes. Version 2013. *Ascomycete.org*, 5 (2) : 63-89.
- GAMUNDÍ I.J. 1956. — El género *Scutellinia* en la Argentina. *Contribuciones científicas, serie Botánica, Universidad de Buenos Aires*, 1 (2) : 69-88.
- HENNINGS P. 1897. — Fungi camerunenses I. *Botanische Jahrbücher für Systematik, Pflanzengeschichte und Pflanzengeographie*, 22 : 72-111.
- JEANNEROT B. 2010. — Notes on scutellinioid fungi in collection of the Vienna university herbarium (WU). *Österreichische Zeitschrift für Pilzkunde*, 19 : 19-29.
- JEANNEROT B. 2013. — Contribution à l'étude du genre *Scutellinia* (Pezizales). III : Quelques espèces récoltées au cours de la session ascomycètes « zone alpine » 2013 de Beaufort. *Ascomycete.org*, 5 (5) : 157-168.
- KAUSHAL S.C., KAUSHAL R. & RAWLA G.S. 1983. — Genus *Scutellinia* from India, its taxonomy, nomenclature and affinities. *Bibliotheca Mycologica*, 91 : 583-608.
- LE GAL M. 1953. — *Les Discomycètes de Madagascar*. Prodrôme à une flore mycologique de Madagascar et dépendances, 4. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 465 p.
- MASSEE G.E. 1892. — Some West Indian Fungi. *Journal of Botany, British and Foreign*, 30 : 161-164.
- SCHUMACHER T. 1990. — The genus *Scutellinia* (Pyronemataceae). *Opera Botanica*, 101 : 5-105.
- WANG Y.Z. 1998. — The genera *Scutellinia* and *Geneosperma* (Discomycetes, Pezizales) in Taiwan. *Bulletin of National Museum of Natural Science*, 11 : 119-128.
- WANG Y.Z. & CHANG J.H. 2012. — New Records of *Scutellinia* (Pyronemataceae, Ascomycota) species in Taiwan. *Fungal Science*, 27 (2) : 147-151.
- WONG G.J. & KORF R.P. 2009. — Currently known and reported Discomycetes (Ascomycota) of Hawai'i. *Pacific Science*, 63 (3) : 449-456.
- ZHUANG W.Y. 2005. — Re-disposition of specimens filed under *Lachnea* in HMAS. *Fungal Diversity*, 18 : 211-224.



Beñat Jeannerot

Lycée Agricole Technologique Privé, Route de Lys
64800 Nay
France
benateuskadi@laposte.net



Maurice Pélissier

55 rue Jeanne d'Arc
24000 Périgueux
France
viviane.pelissier@wanadoo.fr